

Séminaire PCAET

DREAL/PRICAE

Pôle climat air énergie

Mercredi 28 novembre 2018



Programme

Matinée en plénière

9h45 – DGEC - stratégie nationale bas carbone et programmation pluriannuelle de l'énergie

10h45 – Région Auvergne Rhône-Alpes - Point d'étape SRADDET – Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires -

11h00 - DREAL/Région Auvergne Rhône-Alpes - Point d'étape SRB - Schéma régional biomasse -

11h15 – ORCAE – présentation des profils climat air énergie à destination des EPCI

11h45 – DREAL - Présentation du plan régional santé environnement et actions PCAET

12h15 – RTE - Projet de révision du Schéma régional de raccordement aux réseaux des énergies renouvelables

12h45 – Déjeuner/buffet sur place



Introduction

Yannick MATHIEU



Région Auvergne-Rhône-Alpes

Couverture des EPCI obligés pour les PCAET

Légende

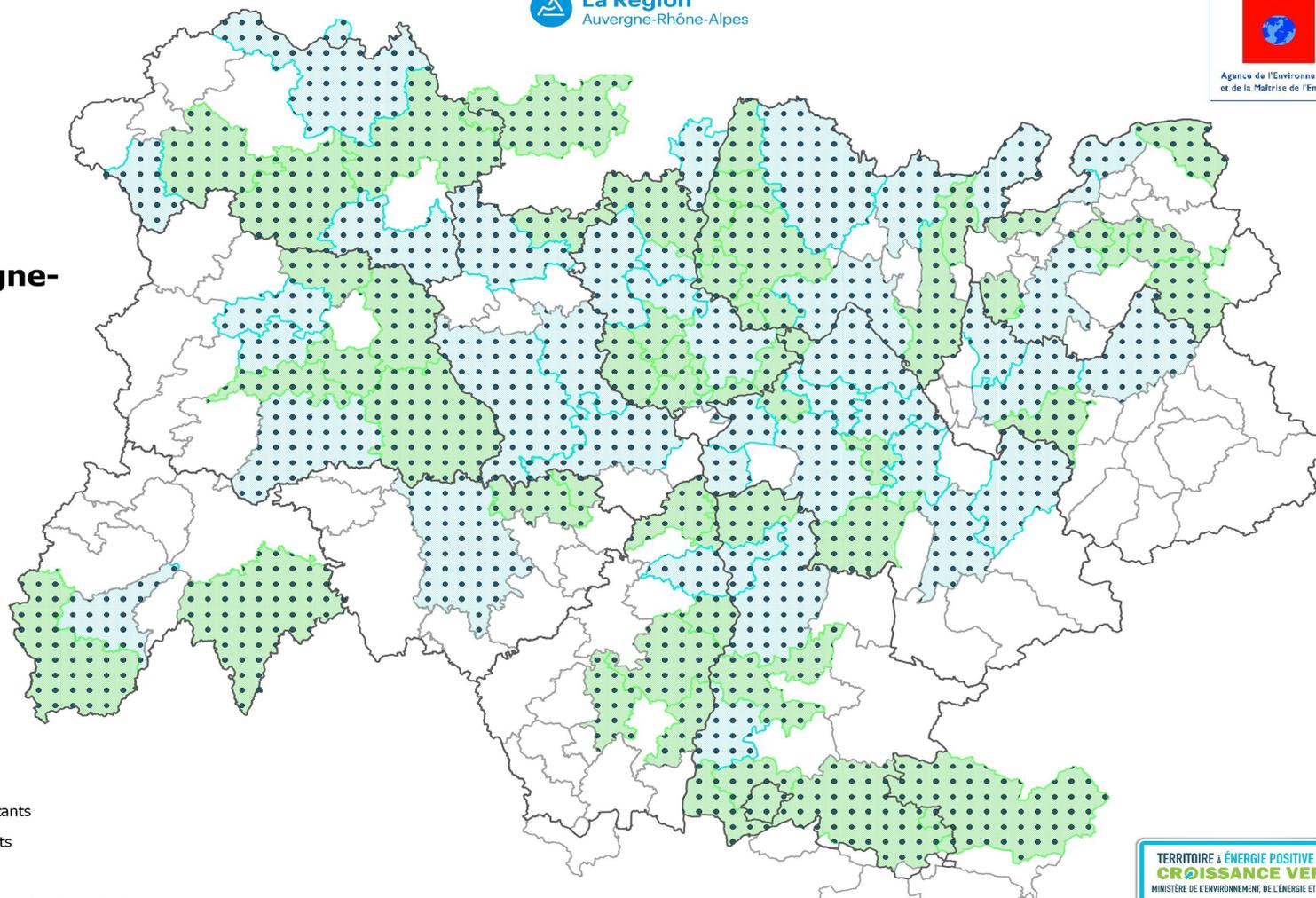
Obligation de PCAET

• • • Obligation de PCAET

Population des EPCI *

- plus de 50 000 habitants
- de 20 000 à 50 000 habitants
- moins de 20 000 habitants

* Population issue du recensement INSEE 2013



© IGN BDTOPO © DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Service Prévention des risques industriels climat air énergie



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER